

MISSION DÉPARTEMENTALE ÉGALITÉ FILLE - GARÇON



CONCOURS D’AFFICHES 2022 / 2023

Cycle 2

PROPOSITION ET ENGAGEMENT DE LA MISSION DÉPARTEMENTALE :

Le concours d’affiches est organisé par le groupe départemental Égalité Filles-Garçons en étroite collaboration avec la référente académique Égalité second degré et avec le soutien du Conseil Départemental du Nord, de la M.A.E. et de l’O.C.C.E.

Il vise à promouvoir l’égalité et le respect entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Le concours s’inscrit dans le cadre de l’accompagnement des équipes et des circonscriptions par la mission départementale avec pour enjeux principaux :

- ✚ L’éducation à l’égalité entre les sexes et les personnes
- ✚ La pédagogie égalitaire
- ✚ La prévention des violences sexistes et sexuelles
- ✚ Le respect mutuel entre les sexes
- ✚ La promotion de la mixité dans les choix d’orientation

Pour cette année scolaire 2022 / 2023, le concours est ouvert aux classes du cycle 2. Les classes présenteront une affiche sur la thématique de l’égalité fille - garçon

Les référents et référentes Égalité de circonscription pourront accompagner les classes candidates avec l’appui des ressources départementales et académiques.

<https://pedagogie-nord.ac-lille.fr/docuweb/egalite-fille-garcon/>

PUBLIC CIBLE :

Le concours s'adresse aux classes de cycle 2 des écoles élémentaires et primaires du département.

REGLEMENT ET MODALITES DU CONCOURS :

- Chaque classe candidate présentera une affiche sur la thématique de l'égalité fille-garçon.

La production présentée au jury doit être **l'aboutissement d'un travail collectif réalisé avec l'ensemble de la classe.**

1. **Critères à respecter impérativement pour la production et l'envoi :**

➤ Pour la production et la mise à disposition du jury :

- Le format : la production des élèves respectera un format A3 (420 X 297 mm)
- Différentes techniques pourront être utilisées (Dessin, peinture, collage, montage photo, utilisation du numérique, affiche réalisée en couleur ou en noir et blanc)
- Les classes engagées respecteront le droit à l'image (si utilisation de photos d'élèves)
L'utilisation de photos d'élèves nécessite une vigilance toute particulière au regard des dérives possibles de l'utilisation des images dans des situations décontextualisées.
- L'affiche proposée comportera impérativement un message écrit (un slogan).
La production réalisée et envoyée ne comportera pas de logos ni les mentions suivantes : « Concours égalité fille-garçon 2023 » ; le nom de l'école ; la classe.
- Chaque production sera accompagnée de sa fiche de présentation (renseignée dans son intégralité) et de la fiche de cession des droits à l'image (documents joints)

➤ Pour l'envoi au jury :

Le jury délibèrera à partir d'un document numérique (Photo de la production) et s'autorisera, si besoin, à demander et à examiner la production originale pour confirmer ses choix.

A ce titre, la production sera envoyée sous forme d'un fichier image.

➤ Les documents numériques seront identifiés :

Circonscription / Commune / Nom de l'école / Classe

➤ Le dossier de candidature comportera :

- Le fichier image (photo de l'affiche) – sans ajout complémentaire
- la fiche de présentation
- la fiche de cession des droits à l'image

Ces documents seront à renvoyer par les écoles **uniquement** à l'adresse dédiée suivante :

concours-egalite-fille-garcon-59@liste.ac-lille.fr

Conseils et points de vigilance pour la prise de vue :

- Il n'est pas nécessaire de disposer d'un matériel coûteux : la plupart des téléphones actuels permettent de prendre une photo de qualité suffisante.
- Veillez à ce que l'affiche soit suffisamment éclairée au moment de la prise de vue et à ce que la source de lumière ne soit pas face à vous.
- L'affiche doit occuper la totalité du cadre. (Utiliser un format 4:3 si le réglage de l'appareil photo / téléphone le permet)
- Le plan de votre appareil photo / téléphone doit être le plus possible parallèle au plan de l'affiche pour éviter les déformations.
- Si l'appareil propose de réduire la taille de l'image choisissez le réglage « Taille originale » (pas de réduction)

(Les productions retenues et/ou primées sont susceptibles d'être diffusées sur des supports numériques à l'échelle départementale)

2. Critères de sélection :

1. Respect du format de l'affiche et lisibilité (Affiche format A3 – Lisibilité du slogan, de l'image et des illustrations)
2. Présence et pertinence du slogan
3. Lien du slogan avec la thématique
4. Originalité du slogan et force de rétention (Message percutant qui interpelle sans choquer)
5. Les images, les illustrations contribuent à la compréhension du slogan, du message (Complémentarité image / Texte – Respect de la neutralité, des valeurs de la République et de la laïcité)
6. Dimensions plastique et esthétique explorées (choix des techniques) et originalité des images ou des illustrations (La production, la composition accroche-t-elle le regard ? Est-elle visuellement attractive ?)
La production ne comporte pas de logos ni les mentions suivantes :
« Concours égalité fille-garçon 2023 » ; le nom de l'école ; la classe.
7. L'affiche déclenche une émotion (Force globale de l'affiche / Positivité du message...)

Les productions comportant des erreurs orthographiques seront systématiquement éliminées

- **Merci de relire attentivement les productions avant envoi** -

3. Inscriptions :

Les classes candidates s'inscrivent **auprès des référents et référentes Egalité de circonscription** à l'aide de la fiche d'inscription (Document joint) :

Du Jeudi 1^{er} décembre 2022 au mardi 24 janvier 2023

Les référents et référentes Egalité transmettront les fiches d'inscription à l'adresse électronique suivante :

concours-egalite-fille-garcon-59@liste.ac-lille.fr

AVANT LE mardi 31 janvier 2023

4. Jury :

- Il est départemental et composé notamment de membres de la mission, de représentants académiques et des partenaires associés (Conseil Départemental, M.A.E, O.C.C.E, missions départementales)
- La production réalisée sera envoyée (accompagnée de la fiche de présentation et de la fiche cession des droits à l'image si nécessaire) pour le :

Vendredi 31 mars 2023 dernier délai

A l'adresse électronique suivante :

concours-egalite-fille-garcon-59@liste.ac-lille.fr

Et copie à la référente ou au référent Egalité de la circonscription

- Il est impératif de garder la production originale pour une éventuelle mise à disposition du jury et pour l'impression des affiches primées
- Le jury se réunira le **mercredi 10 mai 2023**

5. Prix :

Sera décerné :

- *1 prix départemental cycle 2*

La classe primée recevra :

- *Un « Tote bag », un diplôme et une affiche pour chaque élève de chaque classe primée.*
- *Un diplôme et une affiche pour chaque école primée.*
- *Un kit des affiches primées pour la circonscription.*

Le jury départemental remettra les prix lors d'une cérémonie dédiée.

Novembre / Décembre 2022 :

-  Lancement de la quatrième édition du concours d'affiches « Egalité Fille - Garçon »
-  Courrier aux I.E.N

Décembre / Janvier 2023 :

-  Inscription au concours **entre le mardi 1^{er} décembre 2022 et le mardi 24 janvier 2023.**

Février / Mars 2023 :

-  Envoi au jury de la production sous format numérique (photo de l'affiche sous format numérique)
pour le vendredi 31 mars 2023 dernier délai

Mai / Juin 2023 :

-  Délibération du jury : **Mercredi 10 mai 2023**
-  Publication des résultats

Juin 2023 :

-  Remise du prix à la classe primée - **Semaine du 19 au 23 juin 2023** -

Documents joints : Fiche d'inscription, fiche de présentation de l'affiche, fiche de cession de droit à l'image